

## Lettre ouverte

*Les organisations syndicales pressent les partis politiques de se positionner en faveur d'un nouveau système électoral proportionnel mixte compensatoire.*

Notre mode de scrutin actuel, majoritaire uninominal à un tour, engendre des distorsions majeures entre les voix exprimées par la population qui exerce son droit de vote et les sièges obtenus par chaque parti à l'Assemblée nationale<sup>1</sup>. Ce système favorise une concentration du pouvoir qui appauvrit le débat public. Dans certaines régions, il mène à un monopole partisan qui ne reflète pas la pluralité des opinions. Il en résulte une Assemblée nationale moins représentative où les parlementaires ont la difficile tâche de défendre les intérêts diversifiés et parfois opposés de leur région.

Or, pour les organisations syndicales que nous représentons, le vote de chaque citoyen doit avoir le même poids. Le Québec peut faire mieux. Il peut se rapprocher d'un idéal démocratique à la hauteur des attentes de sa population.

Nous croyons qu'un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire avec listes régionales, tel que proposé par le projet de loi 199 *Loi établissant un nouveau mode de scrutin*, permettrait de corriger ces déséquilibres. Chaque vote compterait ainsi réellement. Les régions seraient mieux représentées et les résultats électoraux traduiraient plus fidèlement la volonté populaire.

Une démocratie plus représentative ne mène pas à l'instabilité, au contraire! L'obligation inhérente de négocier entre les partis politiques et de construire des consensus – inhérente à ce type de modes de scrutin - favorise des politiques publiques plus solides et légitimes.

Dans les dernières années, comme organisations syndicales, nous avons été aux premières loges pour évaluer les impacts désastreux de décisions gouvernementales partisans et précipitées qui ont desservi nos services publics. Introduire une dimension de proportionnalité à notre mode de scrutin, nous permettrait, comme société, de gagner en maturité et de faire avancer nos grands projets d'avenir collectifs beaucoup plus loin et de façon réfléchie.

Nous appelons l'ensemble des partis politiques à prendre un engagement clair. La prochaine élection doit être la dernière tenue sous le mode de scrutin actuel. Nous interpellons tous les partis, particulièrement ceux qui ne se sont pas encore engagés, et les exhortons à choisir de faire primer l'intérêt supérieur du Québec sur leurs intérêts partisans. Une réforme du mode de scrutin exige du courage politique. Elle exige surtout de reconnaître que notre démocratie doit appartenir pleinement à ses citoyennes et citoyens.

---

<sup>1</sup> Aux élections de 2022, le Parti libéral du Québec a obtenu 14,4 % des votes et 21 sièges, alors que Québec solidaire a obtenu 15,4 % des votes et 11 sièges et le Parti Québécois 14,6 % des voix et 3 sièges.

Nous votons pour un système électoral proportionnel mixte compensatoire.

Luc Vachon, Président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Éric Gingras, Président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Caroline Senneville, Présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Patrick Bydal, Vice-président à la vie politique, Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Julie Bouchard, Présidente, Fédération interprofessionnelle de la Santé du Québec – FIQ

Olivier Carrière, Secrétaire général, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ)

Patrick Audy, 1<sup>er</sup> Vice-président, Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)

Guillaume Bouvrette, Président, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)